

FEUILLETON DU "SAMEDI", 1er JUIN 1901 (1)

Marie - Jeanne

OU LA FEMME DU PEUPLE

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE IX. — LES PENSIONNAIRES DU PROFESSEUR MARCUS.

(Suite)

A ce moment, la pensée lui vint de regarder attentivement ce mur qui la séparait de la personne qui essayait de communiquer avec elle.

Le plâtras était crevé en un endroit et tranchait sur le reste, comme une tache de chaux.

Il n'était pas difficile de reconnaître qu'en cet endroit avait existé autrefois une ouverture, très certainement pour faire passer un tuyau de poêle.

Il n'y avait pas à en douter, la personne qui se trouvait dans la pièce contiguë avait voulu indiquer l'endroit où était une ouverture condamnée mais qu'on pouvait déboucher.

Marie-Jeanne recula devant la difficulté que présentait cette besogne si nouvelle pour ses mains habituées aux ouvrages de couture.

Mais, comme elle allait sauter à bas de la chaise, elle entendit un léger craquement.

La tache de chaux semblait maintenant s'enfoncer dans le mur.

Marie-Jeanne put se rendre compte alors que la personne qui se trouvait de l'autre côté du mur s'occupait à déboucher l'ouverture.

La façon dont elle s'y prenait indiquait que ce n'était pas la première fois qu'elle accomplissait cette besogne.

Elle eut, en effet, réussi — en quelques instants — à enlever une pierre et quelques fragments de plâtre.

Bientôt Marie-Jeanne put, en se tenant sur les pointes des pieds, approcher son oreille de l'ouverture qui venait d'être ainsi débouchée en partie.

— Qui êtes-vous ? lui demanda-t-on.

Elle répondit, en s'efforçant de contenir son émotion et d'assurer sa voix.

La personne qui venait ainsi de se mettre en communication avec elle était un homme.

Tout d'abord il dut croire qu'il avait affaire à une folle, car il lui dit :

— Si l'on vous a enfermée ici, pour vous "isoler", c'est sans doute que vous avez commis quelque faute contre le règlement ou bien que vous avez montré de l'agitation !

Marie-Jeanne répondit qu'elle n'avait pas habité d'autre chambre, ajoutant qu'elle n'avait encore passé qu'une nuit dans la maison de santé.

Pressé de questions, elle raconta sa triste histoire au prisonnier, qui l'écoutait en silence.

Après avoir entendu le commencement du récit sans interrompre, le voisin avait laissé échapper quelques-unes de ces exclamations qui indiquent qu'on s'apitoie.

Et quand Marie-Jeanne fut arrivée au bout de son récit :

— Ah ! pauvre femme, dit-il, vous êtes comme moi une victime, car tout ce que vous venez de me raconter, la façon dont vous vous êtes exprimée, le ton convaincu que j'ai observé, votre émotion communicative, vos larmes, tout cela me prouve que vous n'êtes pas folle !...

— Oh ! non ! ne put s'empêcher de s'écrier Marie-Jeanne.

— Et moi aussi, j'ai toute ma raison ! prononça le voisin d'une voix ferme.

Il sembla à Marie-Jeanne que celui qui lui parlait ainsi cherchait à se contenir pour ne pas laisser éclater la colère dont il était animé. Elle garda le silence, tandis que son interlocuteur inconnu continuait :

— Ce que je viens de vous dire peut et doit même vous paraître étrange, invraisemblable... C'est cependant l'exacte vérité.

— Mais, s'informa Marie-Jeanne, comment vous trouvez-vous ici ?

— Je suis entré volontairement dans cette maison de santé...

— Volontairement, dites-vous ?...

— Mais, fit-elle, parlant d'un ton d'hésitation, sans être atteint d'une affection du cerveau...

— Sans être fou... dites le mot !...

— Soit ! vous étiez atteint d'une maladie quelconque...

— D'aucune ! répondit l'inconnu d'une voix brève et sèche. J'étais tout à fait bien portant...

— Tenez, ajouta-t-il en s'interrompant, parlons d'autre chose, madame.

Il continua, après une courte pause :

— La chambre que vous occupez en ce moment était habitée, il y a quelques jours encore, par un jeune homme que je connaissais... Je dois même vous dire que c'est pour me trouver à même de pouvoir communiquer avec lui, ainsi que je le fais en ce moment avec vous, que j'ai réussi à mériter une punition, sachant que je serais "isolé dans l'annexe."

— Ces mots vous sont étrangers, et plaise à Dieu que vous ne séjourniez pas assez longtemps ici pour vous familiariser avec les habitudes de la maison et le langage spécial qu'on y parle.

— Je vous remercie bien pour ce que vous me souhaitez là... Dieu vous entende, monsieur !

— Mais vous... puisque vous êtes entré ici volontairement, pourquoi y restez-vous ?...

— Parce qu'à présent l'on m'y retient de force !... Parce qu'aujourd'hui, pour que je recouvre ma liberté, il faut que je m'évade !...

— Ah ! mon Dieu... que me dites-vous là ?...

— Oui, madame ; et voilà pourquoi j'avais combiné de me trouver à côté du jeune homme dont je vous parlais tout à l'heure et qui m'est entièrement dévoué.

— C'est avec lui et grâce à lui que je pouvais arriver à préparer notre évasion...

— Malheureusement on l'a fait déménager de cette chambre que vous occupez à cette heure... Quant à moi, je demeurai prisonnier dans la mienne...

— Prisonnier ?... Vous ne sortez donc pas comme les autres qui tout à l'heure se promenaient dans la cour ?

— Voilà plus de huit jours que je n'ai plus voulu faire de promenade, mais aujourd'hui je me propose d'accepter, lorsque l'on viendra tout à l'heure me demander si je veux faire un tour dans le parc !...

— Vous allez donc pouvoir sortir, vous ?

— Oui !...

— Bientôt ? demanda Marie-Jeanne.



— N'ayez pas peur de celui-là, c'est un homme très doux...

(1) Commencé dans le numéro du 22 décembre 1900.